



SYSTEME FINANCIER INFORMEL : remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbuji mayi/RD.CONGO

Hérou KAZADI BALAYI Jacques¹, CITALA MUTOMBO Baudouin², LOTA MUSASA Édouard³, KABEYA KABENGELE Joël⁴, MBOMBO MUDIABUANA⁵, BUKASA TSHILONDA Jean Christophe⁶

1,2,3. Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université Officielle de Mbuji mayi, Mbuji mayi, RDC;

4. Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives, Université Officielle de Mbuji mayi, Mbuji mayi, RDC;

5. Section de Gestion des Institutions de Santé, Institut Supérieur des Techniques Médicales de Mbuji mayi, Mbuji mayi, RDC;

6. Section de Santé Communautaire, Institut Supérieur des Techniques Médicales de Mbuji mayi, Mbuji mayi, RDC.

Abstract

Introduction: This work aims to analyze the informal financial system as a remedy for people excluded from the mainstream financial system in the town of Mbuji mayi.

Method: The survey covered all the members of the tontines established in the town of Mbuji mayi as they are the most widespread practice. It was carried out for two months (October and November 2020) by four investigators including us and three others trained by ourselves.

Not having a sampling frame, the selection procedure for our sample was based on random choice survey, while considering accidentally selected volunteers and tontine practitioners as components of our sample.

In order to have a more representative sample, we opted for stratified random sampling. Our target population was divided into five homogeneous groups generally called strata corresponding to the five communes of the city of Mbuji mayi in which the tontine practices are carried out, namely: the commune of Bipemba, commune of Kanshi, commune of Dibindi, commune of la Muya and municipality of Diulu. From each stratum, we then

selected independent samples, since the people in a stratum have almost the same culture and experience the same socio-economic realities. The sample consisted of 178 people.

Results: The majority of respondents with 28.7% of people use the funds received at the tontine to make small investments, to use them for monitoring in 15.7% of cases and to pay for their children's education in 23, 6% of cases, while 23% of people use these to increase their business capital. All these results confirm that informal financial practices are a remedy for people excluded from the traditional financial system in the city of Mbujimayi.

Conclusion: Every population needs financing to live better in a given economy. This funding comes from the financial system put in place which allows intermediation between operators with financing capacity and those in need of financing. When this intermediation is not inclusive, excluded people come together and create mechanisms to transfer funds from the hands of those who have more to those who need them. Hence the relevance of the informal financial system, which presents itself as a remedy for people excluded from the traditional financial system by the fact that it helps them finance themselves through flexible and flexible practices.

The Informal Financial System as a remedy for people excluded from the traditional financial system in the city of Mbujimayi is not a new theme because it is rare to be first to tackle a theme in the field of scientific research and we can affirm that: informal financial practices are a remedy for people excluded from the mainstream financial system in Mbujimayi town.

These practices are of great importance in the socio-economic life of the population because they support economic agents excluded from financial circuits by the banking system. By offering them banking services (savings, loans, loans) these economic agents take advantage of this to develop their activities and carry out their projects.

Given that at each stage of life corresponds a need for savings, the people of the town of Mbujimayi not supported by the formal financial system create and develop financial mechanisms allowing them to collect savings in order to dispose of of funds needed to achieve growth.

Keywords: *Financial system, Informal, remedy, tontine, economy*

Résumé

Introduction : Ce travail a pour objectif d'analyser le système financier informel entant que remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbujimayi.

Méthode : L'enquête a couvert l'ensemble des membres des tontines installés dans la ville de Mbujimayi étant données qu'elles sont la pratique la plus répandue. Elle a été réalisée pendant deux mois (octobre et novembre 2020) par quatre enquêteurs dont nous et trois autres formés par nous-mêmes.

N'ayant pas une base de sondage, la procédure de sélection de notre échantillon a été basée sur le sondage par choix aléatoire, tout en considérant les volontaires et les pratiquants de tontines sélectionnés d'une manière accidentelle comme les composants de notre échantillon.

En vue d'avoir un échantillon plus représentatif, nous avons opté pour un échantillonnage aléatoire stratifié. Notre population cible a été divisée en cinq groupes homogènes appelés

généralement strates correspondant aux cinq communes de la ville de Mbujimayi dans lesquelles s'effectuent les pratiques tontinières, à savoir : la commune de Bipemba, commune de la Kanshi, commune de Dibindi, commune de la Muya et commune de Diulu. A partir de chaque strate, nous avons ensuite sélectionné des échantillons indépendants, étant donné que les personnes d'une strate ont presque la même culture et vivent les mêmes réalités socio-économiques. L'échantillon était constitué de 178 personnes.

Résultats : La majorité des enquêtés avec 28,7 % des personnes utilisent les fonds bénéficiés à la tontine à faire des petits investissements, à les utiliser pour la suivie dans 15,7 % des cas et à payer la scolarité de leurs enfants dans 23,6 % des cas, alors que 23 % des personnes utilisent ces fonds pour augmenter leur capital d'affaire. Tous ces résultats confirment que les pratiques financières informelles sont un remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbujimayi.

Conclusion : Toute population a besoin du financement pour mieux vivre dans une économie donnée. Ce financement lui vient du système financier mis en place qui permet une intermédiation entre les opérateurs à capacité de financement et ceux à besoin de financement. Lorsque cette intermédiation n'est pas inclusive, les personnes exclues se regroupent et créent des mécanismes leur permettant le transfert des fonds des mains de celles qui en détiennent plus vers celles qui en ont besoin. D'où la pertinence du système financier informel qui se présente comme remède pour les personnes exclues du système financier classique par le fait qu'il les aide à se financer par des pratiques souples et flexibles.

Le Système financier informel comme remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbujimayi n'est pas un thème nouveau car il est rare d'être premier à aborder un thème dans le domaine de recherche scientifique et nous pouvons affirmer que : les pratiques financières informelles sont un remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbujimayi.

Ces pratiques sont d'une grande importance dans la vie socio-économique de la population car elles prennent en charge les agents économiques exclus des circuits financiers par le système bancaire. En leur offrant des services à caractère bancaire (épargne, prêt, emprunt) ces agents économiques en profitent pour développer leurs activités et mener à bout leurs projets.

Etant donné qu'à chaque étape de la vie correspond un besoin d'épargne, les personnes de la ville de Mbujimayi non prise en charge par le système financier formel crée et développe des mécanismes financiers lui permettant de récolter l'épargne en vue de disposer de fonds nécessaires pour parvenir à une croissance.

Mots clés : *Système financier, Informel, remède, tontine, économie*

1. Introduction

2.

En République Démocratique du Congo et plus généralement dans l'ensemble des pays en développement, la mobilisation de l'épargne fait partie des préoccupations des institutions internationales comme la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI). Des Banques, des hommes politiques, des universitaires,... se préoccupent de cette question qui est devenue pour tous un des éléments majeurs des stratégies de développement car le fonctionnement de toute économie repose sur le financement.

Du fait que le financement permet à une économie d'être lubrifiante, nombreux pays en développement ont recouru aux capitaux extérieurs pour financer leurs activités. Or, l'effort pour la mobilisation des revenus de ménages pose un sérieux problème pour l'économie de ces pays.

Cependant, durant la décennie 70, la dérèglementation du système monétaire international et les excédents de pétrodollars ont favorisé cette attitude des pays en développement de dépendre toujours de l'extérieur pour mobiliser les ressources utiles au financement de leurs économies.

Profitant de la facilité d'accès au crédit accordé, la RD Congo pour son cas a emprunté durant les années 70 sans mesurer les conséquences pour lesquelles les dettes étaient conçues en dollars américains.

Ainsi, les pays en développement ont négligé la mobilisation de leurs ressources financières intérieures. L'épargne n'était plus mobilisée par le système financier officiel. Certains déclarèrent même qu'il n'y avait pas d'épargne dans ces pays compte tenu du fait que celle-ci n'était pas déposée auprès des banques (**Guérin I., 2005**)

Il est démontré aujourd'hui que les populations des pays en développement ont une forte capacité à épargner. En effet, une épargne abondante et régulière permet à un pays de parvenir à une croissance équilibrée.

Le grand problème reste de trouver les moyens de faire servir cette épargne au développement du pays, malgré la présence des banques commerciales ou banques de dépôts, des caisses d'épargne, des coopératives d'épargne et de crédit, etc.

En effet, le système bancaire congolais dans son ensemble présente de failles dans la tâche qui est la sienne, à savoir : « mobiliser l'épargne nationale ». Or, si les paysans, les ouvriers de la ville, les fonctionnaires, les commerçants, etc. ; tous capables de ne pas dépenser chaque jour ce qu'ils gagnent, ne vont pas déposer d'argent dans les institutions financières officielles créées pour cela, c'est qu'ils en font autre chose. De ce fait, le flux monétaire aurait sans doute perdu son sens dans l'économie et cette dernière n'aurait pas eu le soubassement de crédit, et par conséquent engendrerait des mécanismes informels de financement de l'économie.

L'ampleur de ce système financier informel en RD Congo en général et dans la province du Kasai-Oriental en particulier ne nous laisse pas indifférent, d'où la pertinence de la présente étude portant sur « Système financier informel, remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbuji-Mayi ».

Selon **Marcel Tshilenge Ilunga (2004)**, les crédits accordés par le système financier à l'économie sont insuffisants et ne peuvent par conséquent améliorer l'économie nationale. Donc, le système financier congolais est peu développé et ne joue pas un rôle prépondérant dans la vie socio-économique de la nation.

Selon **Anaclet Kalombo Ntumba (2012)**, les personnes exclues du système bancaire classique et habitant les villages bénéficient actuellement des services financiers. A travers des institutions qu'elles ont créées et gèrent elles-mêmes, ces personnes sont entrain de développer la culture de l'épargne et du crédit.

Selon **Judith Ntumba Muana (2012)**, le dynamisme de l'économie informelle au Kasai-Oriental démontre l'aptitude de la population à survivre et à résoudre ses problèmes. Cette population crée des revenus, s'octroie un pouvoir d'achat, stimule l'esprit d'entreprise et exploite les avantages comparatifs.

Les recherches dans le domaine de système financier étaient souvent menées dans le secteur formel, là où on peut saisir facilement les données. Mais pendant ces dernières années, certains chercheurs se sont tournés vers la finance informelle, ignorée autre fois mais jouant un rôle prépondérant dans la vie socio-économique de la population.

Les chercheurs qui nous ont précédés dans l'étude du système financier informel dans la ville de Mbuji-Mayi ont démontré son rôle et sa place dans l'amélioration de la vie socio-économique tout en mettant un accent particulier sur une seule pratique informelle : « la tontine ».

En ce qui nous concerne, nous passerons en revue quelles que pratiques financières informelles qui, ensemble avec la tontine font vivre le système financier informel dans la ville de Mbuji-Mayi.

Voilà pourquoi, nous avons voulu analyser ce sujet.

En RD Congo en général et dans la ville de Mbuji-Mayi en particulier, le système bancaire aujourd'hui a beaucoup de mal à faire face et à se substituer aux pratiques financières informelles.

Cette situation démontre combien le système bancaire a failli et ne s'est pas adapté à la population. Ceci a engendré dans notre ville où la majorité de la population est non bancarisée, le développement d'autres types d'activités financières dites informelles ayant un mode de fonctionnement et d'organisation propre et spécifique en vue de répondre au besoin de la population.

Le système financier informel est une question de survie de ces populations refusées par le secteur formel et dont l'Etat a démontré ses limites de répondre aux besoins fondamentaux dans les domaines de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation, etc.

Eu égard à ce qui précède, notre étude vise à savoir si les pratiques financières informelles, sont réellement un remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbujimayi?

Le système financier informel est organisé et bien structuré, et fait partie intégrante de l'économie de la ville de Mbujimayi en particulier et de notre pays la RD Congo en général. D'où la nécessité de l'étudier systématiquement pour déceler sa part dans la croissance économique et toutes les potentialités qu'il renferme afin de déboucher sur la restructuration de notre système financier tenant compte des besoins de la population vivant dans l'informel.

Il faut noter qu'aujourd'hui, la vitesse de croissance du système financier informel (secteur informel) a amené certains auteurs à proposer qu'à la trilogie déterminante classique, on doit ajouter un quatrième secteur qui serait le secteur informel ayant droit de cité au même titre que ses trois rivaux (secteurs primaire, secondaire, tertiaire).

Nous référant au but de notre étude et à ces diverses considérations, nous pouvons dire que les pratiques financières informelles seraient un remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbujimayi.

Tous les agents économiques ont besoin d'un financement, qu'il soit interne ou externe, pour réaliser leurs objectifs. La réalité pratique nous renseigne que ces mêmes agents n'ont pas le même niveau de financement, car nous retrouvons parmi eux, les agents à capacité de financement et ceux à besoin de financement.

Les institutions financières permettent pour leur part, de transférer des fonds des agents économiques à capacité de financement vers ceux à besoin de financement qui souhaitent emprunter.

Dans des milieux géographiques comme la ville de Mbujimayi, où les institutions financières n'ont pas cherché à s'adapter au niveau de revenu de la population, les individus s'organisent entre eux pour faire face collectivement à leurs besoins, pour se prêter et s'emprunter les uns les autres au sein d'associations qu'ils constituent eux-mêmes.

2.1. Système financier formel

Pour mieux comprendre le système financier informel, il est important de définir à l'opposé le système financier formel.

Le mot formel est défini, expliqué et utilisé pour désigner ce qui se rapporte ou qui est conforme aux structures et normes établies.

Le terme formel est un mot polysémique qui peut désigner ce qui est officiel, légal,...

Alors, le système financier formel est celui qui fonctionne d'une manière officielle ou légale, c'est-à-dire en suivant les structures et la réglementation financière en place au sein d'une économie.

2.2. Système financier informel

Le système financier informel fonctionne dans le secteur informel ou dans l'économie informelle.

Dans le cadre de notre travail, nous avons opté pour la définition de **Michel Lelart (2005)**, qui présente le système financier informel comme des mécanismes originaux qui permettent, en effet, de faire circuler la monnaie en contrepartie d'une accumulation temporaire des créances et des dettes. Ainsi, la finance informelle englobe tout mécanisme non officiel qui permet de faire circuler temporairement des créances et des dettes. La finance informelle regroupe donc l'ensemble des transactions effectuées, en marge des règles établies, par des intermédiaires non agréés et/ou non enregistrés. Mais, on peut signaler que ces mécanismes ne sont pas dans la majeure partie des cas illégaux car bien souvent les autorités publiques les tolèrent.

A ce niveau, il faut souligner qu'il existe deux degrés d'informalité (**Kabatakaka B., 2012**) :

- **Informalité partielle** : dans l'informalité partielle, bien qu'illégales au sens strict du terme, les pratiques informelles sont souvent connues et largement tolérées. Dans cette informalité par exemple, les unités de production dans certaines régions ne possèdent pas de numéro d'identification nationale et ne tiennent pas une comptabilité formelle.
- **Informalité totale** : dans cette deuxième dimension d'informalité, les agents économiques exercent leurs fonctions et activités de manière clandestine, principalement afin d'éviter la fiscalité ou le paiement de la contribution sociale.

2.2.1. Caractéristiques du système financier informel

Le système financier informel englobe l'ensemble de transactions financières qui s'effectuent en dehors des réglementations imposées à l'activité du système financier formel en matière de taux d'intérêt et d'allocation du crédit, de réserves obligatoires et d'autres mesures analogues. Les transactions financières informelles échappent aussi à l'impôt.

La flexibilité et la souplesse sont la grande caractéristique du système financier informelle. La finance informelle s'adapte à la population, elle suit le niveau de vie de la population, la culture et les mœurs du pays, contrairement aux institutions formelles qui ont des règles internationales.

D'autres caractéristiques s'ajoutent sur la flexibilité et la souplesse. Il s'agit de :

- **L'absence de conditions préétablies** : en effet, pour participer à l'une des pratiques financières informelles, il n'y a pas d'autorisation à solliciter, pas de démarches à effectuer, pas de garanties à apporter, pas de formalités à remplir, pas de délai à

respecter. Parfois, ce sont les membres d'une association qui se donnent eux-mêmes leurs règles.

- **L'absence de frais de gestion** : l'administration est réduite au minimum ; quelque fois un cahier ou un registre où sont inscrits les noms et les sommes versées et rendues, le plus souvent rien.
- **L'absence du cadre fixe** : les associations pratiquant la finance informelle n'ont pas de siège connu et peuvent regrouper quelques membres ou quelques centaines et durer quelques semaines, mois ou plusieurs années selon l'intérêt qu'y trouvent les membres.
- **L'absence de contrôle** : les associations de la finance informelle reposent toutes sur des relations personnelles. Dans ces associations nous retrouvons la réciprocité et les pratiques financières y sont vécues quotidiennement par la population et, dans une large mesure, collectivement entre les membres de l'association. L'absence de contrôle se justifie par le fait que le système financier informel est fondé sur la discipline. La discipline de la part du prêteur qui doit épargner et avoir de l'information sur les emprunteurs ; et de la part de l'emprunteur qui doit augmenter sa solvabilité, car dans l'informel, le crédit est considéré comme un privilège et non pas un droit.

2.2.2. Pratiques financières informelles courantes

Il existe un certain nombre des pratiques justifiant l'existence et le fonctionnement de la finance informelle. Ces pratiques informelles sont diverses, mais dans le cadre de notre travail, nous en avons retenu cinq. Il s'agit de :

- **Prêt sur gage** : Le prêt sur gage est l'une des pratiques les plus anciennes dans la finance informelle. Dans cette pratique, les prêteurs octroient généralement des crédits pour de courtes durées et résolvent les problèmes de la garantie de façon peu coûteuse en demandant aux emprunteurs de physiquement échanger un gage contre leur emprunt.
- **Avance sur salaire** : Le système d'avance sur salaire existe dans quasiment tous les secteurs d'activités que ce soit dans le formel ou dans l'informel. L'octroi d'une avance n'implique pas nécessairement une situation de servitude, tout dépend des conditions de travail qui en résultent.

Dans le secteur formel et surtout dans les structures administratives bien organisées, une comptabilité précise est tenue lors de l'avance sur salaire, bien que cela n'est pas toujours le cas.

Dans le secteur informel, l'avance sur salaire est un mode de financement par lequel, la population reçoit les fonds même si c'est insuffisant, auprès d'un employeur pour une tâche qu'elle réalisera au fil de temps.

En ce qui concerne l'avance sur salaire, il n'y a pas d'intérêt car la somme reçue est remboursée lors de la paie, ce qui entraîne la diminution du salaire et oblige parfois à réemprunter (demander de nouveau l'avance sur salaire) et provoque l'émergence de cycles d'endettement difficiles à enrayer.

Il est démontré que le système de l'avance sur salaire permet une confiance mutuelle :

- Confiance de l'employeur qui est assuré que le travailleur lui sera fidèle ;
- Confiance du travailleur qui est assuré d'avoir un emploi pendant la durée de remboursement de la dette.

L'avance sur salaire est une question de survie comme nous l'avons déjà signalé concernant toutes les pratiques du système financier informel.

- **Garde-monnaie** : Dans la finance informelle, certains agents économiques acceptent les dépôts des personnes n'ayant pas à accéder au service des banques à cause du volume insuffisant de leur fonds.

Les garde-monnaies sont en général des personnes ayant le sens de responsabilité et offrant ainsi un lieu sûr pour déposer des fonds. Dans la plupart des cas, ces dépôts ne rapportent pas d'intérêt, bien que certains déposants rendent de menus services à leurs garde-monnaies. Le garde-monnaie peut utiliser les fonds déposés à sa guise et sans restrictions. Dans certains cas, les déposants pensent que les garde-monnaies leur rendent service en gardant leur argent, alors qu'ils utilisent cet argent. Le montant des dépôts de chaque personne est généralement peu élevé.

- **Banque Lambert** : La banque Lambert est une pratique informelle dans laquelle, un opérateur ayant suffisamment des fonds, prête aux demandeurs en imposant son taux d'intérêt souvent usuraire et parfois son échéance. Il est démontré que le taux d'intérêt varie jusqu'à 50% et les échéances sont généralement courtes. L'opérateur de la banque Lambert est une personne connue dans son environnement pour le service de prêts qu'il rend aux autres personnes qui ne savent pas en bénéficier des institutions financières.

- **Tontine** : La tontine est une association de personnes qui, unies par des liens familiaux, d'amitiés, de profession, de clan ou de région, se retrouvent à des périodes d'intervalles plus ou moins variables afin de mettre en commun leur épargne en vue de la solution des problèmes particuliers ou collectifs.

Cette définition est proche de celle donnée par **Zygmunt Bouman (2014)** qui explique que les tontines sont des associations regroupant des membres d'un clan, d'une famille, des voisins ou des particuliers, qui décident de mettre en commun des biens ou des services au bénéfice de tout un chacun, et cela à tour de rôle.

2.2.3. Système financier informel à Mbujimayi

La ville de Mbujimayi ne fait pas exception au dualisme financier dont nous avons fait allusion ci-haut. Dans ce dualisme financier, nous trouvons du côté du système financier

informel dans la ville de Mbujimayi des pratiques comme le prêt sur gage, l'avance sur salaire, le garde-monnaie, la banque Lambert et les tontines.

Par rapport à d'autres pratiques financières informelles, les tontines restent les pratiques d'épargne et de crédit les plus répandues et opérationnelles dans la région du Kasai-Oriental en général et dans la ville de Mbujimayi en particulier.

Il est démontré que les pratiques financières informelles sont stables et perdurent que lorsqu'elles répondent aux besoins de la population intéressée.

Ces pratiques ont pour fondement « la solidarité et la confiance » entre les différents membres des associations.

Elles prennent de plus en plus d'ampleur par le fait que certains opérateurs économiques de petite taille sont privés d'accès aux crédits institutionnels et n'ont pas des garanties suffisantes à donner aux banquiers car le système bancaire traditionnel demeure peu flexible, contraignant, et les critères d'allocation des ressources demeurent ambigus.

3. Méthodes

L'enquête a couvert l'ensemble des membres des tontines installés dans la ville de Mbujimayi étant donné qu'elles sont la pratique la plus répandue. Elle a été réalisée pendant deux mois (octobre et novembre 2020) par quatre enquêteurs dont nous et trois autres formés par nous-mêmes.

Étant donné l'informalité des pratiques tontinières dans la ville de Mbujimayi, il nous a été difficile de dénombrer avec précision les membres des tontines. N'ayant pas une base de sondage, la procédure de sélection de notre échantillon a été basée sur le sondage par choix aléatoire, tout en considérant les volontaires et les pratiquants de tontines sélectionnés d'une manière accidentelle comme les composants de notre échantillon.

En vue d'avoir un échantillon plus représentatif, nous avons opté pour un échantillonnage aléatoire stratifié. Notre population cible a été divisée en cinq groupes homogènes appelés généralement strates correspondant aux cinq communes de la ville de Mbujimayi dans lesquelles s'effectuent les pratiques tontinières, à savoir : la commune de Bipemba, commune de la Kanshi, commune de Dibindi, commune de la Muya et commune de Diulu. À partir de chaque strate, nous avons ensuite sélectionné des échantillons indépendants, étant donné que les personnes d'une strate ont presque la même culture et vivent les mêmes réalités socio-économiques.

L'échantillon comprend 178 personnes réparties de la manière suivante :

- 83 personnes pour la commune de Bipemba ;
- 14 personnes pour la Kanshi ;
- 41 personnes pour la commune de Dibindi ;
- 30 personnes pour la commune de la Muya ; et
- 10 personnes pour la commune de la Diulu.

Il faut noter que cette répartition a pour clé la superficie par commune. La commune de Bipemba a beaucoup d'enquêtés car elle est la plus grande.

Le questionnaire d'enquête est subdivisé en quatre parties suivantes :

- La première partie est relative à l'identification de l'enquêté. Elle comprend les cinq premières questions ;
- La seconde partie traite de l'identification professionnelle de l'enquêté et contient la sixième et la septième question ;
- La troisième partie analyse les informations financières de l'enquêté. De la huitième à la dix-septième question ;
- La dernière partie est relative à l'identification de la tontine. De la dix-huitième à la trente-huitième question.

Ce questionnaire est individuel et comprend trente-huit questions qui ont été administrées en face-à-face aux enquêtés.

Il importe de signaler que le traitement des données de l'enquête a été fait à l'aide du logiciel EXCEL et d'un programme statistique SPSS.

4. Résultats

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon le sexe et l'appartenance à une tontine

| Sexe | Appartenance à une tontine | | | | Total | % |
|-----------------|----------------------------|------|-----|-----|-------|-------------|
| | Oui | % | Non | % | | |
| Féminin | 96 | 53,3 | 1 | 0,6 | 97 | 53,9 |
| Masculin | 82 | 45,5 | 1 | 0,6 | 83 | 46,1 |
| Total | 178 | 98,8 | 2 | 1,2 | 180 | 100 |

Source : Nos enquêtes sur terrain

Sur 180 personnes enquêtées 98,8 % des personnes sont membres des tontines soit 178 personnes parmi lesquelles 53,3 % sont femmes et 45,5% sont des hommes soit respectivement 96 femmes et 82 hommes.

Ceci prouve que les femmes sont les plus engagées dans les pratiques financières informelles (tontines) que les hommes.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés appartenant à une tontine selon l'âge

| Tranche d'âge | Effectif n=178 | Pourcentage (%) |
|----------------|----------------|-----------------|
| 18 à 25 ans | 67 | 37,6 |
| 26 à 33 ans | 40 | 22,5 |
| 34 à 41 ans | 29 | 16,3 |
| 42 à 49 ans | 19 | 10,7 |
| 50 ans et plus | 23 | 12,9 |

Source : Nos enquêtes sur terrain

Sur 180 personnes enquêtées 32,2 % soit 58 personnes sont comprises dans la tranche d'âge de 18 à 25 ans, suivies de celles de la tranche de 26 à 33 ans avec 22,2 % soit 40 personnes. Ceci nous amène à dire que les pratiques financières informelles (tontines) sont non seulement les plus pratiquées par les femmes mais elles sont pratiquées par les personnes dont l'âge varie entre 18 et 25 ans.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés appartenant à une tontine selon l'état-civil

| Etat-civil | Effectif n=178 | Pourcentage (%) |
|---------------|----------------|-----------------|
| Célibataire | 61 | 33,9 |
| Marié (e) | 107 | 59,4 |
| Veuf ou veuve | 7 | 3,9 |
| Divorcé | 3 | 2,8 |

Source : Nos enquêtes sur terrain

Parmi les 180 personnes enquêtées 59,4 % sont des mariées suivies des 33,9 % des célibataires soit respectivement 107 et 61 personnes. Les veufs ou veuves et les divorcés représentent respectivement 3,9 et 2,8 % des personnes.

Tableau 4 : Répartition des enquêtés appartenant à une tontine selon le niveau d'études

| Niveau d'études | Effectif | Pourcentage (%) |
|-----------------|------------|-----------------|
| Primaire | 28 | 15,7 |
| Secondaire | 95 | 53,4 |
| Universitaire | 48 | 27 |
| Sans niveau | 7 | 3,9 |
| Total | 178 | 100 |

Source : Nos enquêtes sur terrain

53,4% des enquêtés ont un niveau d'études secondaire suivi de ceux du niveau supérieur qui représentent 27% des personnes enquêtées alors que ceux qui n'ont aucun niveau ne représentent que 3,9 %. Cette situation nous pousse à dire que les pratiques financières informelles (tontines) ne sont pas l'apanage des analphabètes comme certains le pensaient car ce sont les enquêtés de niveau secondaire et universitaire qui y sont majoritaires.

Tableau 5 : Répartition des enquêtés appartenant à une tontine selon la possession d'un compte bancaire

| Avoir un compte bancaire | Effectif | % |
|--------------------------|------------|------|
| Oui | 28 | 15,7 |
| Non | 150 | 84,3 |
| Total | 178 | |

Source : Nos enquêtes sur terrain

Sur les 178 personnes membres des tontines nous retrouvons 28 personnes soit 15,7 % ayant chacun un compte bancaire contre 150 personnes n'ayant pas de compte bancaire. Cette situation démontre qu'il existe une interaction entre le système financier informel et celui dit formel car certains membres des tontines bien que travaillant dans l'informel ont des comptes en banques. Ce qui sous-entend qu'ils peuvent avoir de fonds venant des banques et les utiliser dans l'informel, tout comme les fonds de l'informel peuvent être déposés en banque. Donc, l'informel et le formel sur le point de vue financier sont en relation.

Tableau 6 : Répartition des enquêtés appartenant à une tontine d'après la source de ravitaillement en argent

| Sources d'emprunt | Effectif | Pourcentage (%) |
|----------------------------|------------|-----------------|
| Emprunt à la banque | 6 | 3,4 |
| Emprunt à la tontine | 26 | 14,6 |
| Emprunt auprès d'un ami | 68 | 38,2 |
| Emprunt sur base d'un gage | 11 | 6,2 |
| Avance sur salaire | 25 | 14 |
| Une aide | 42 | 23,6 |
| Total | 178 | 100 |

Source : Nos enquêtes sur terrain

Sur les 178 personnes enquêtées seules 3,4 % soit 6 personnes ont eu pour source de ravitaillement en argent l'emprunt à la banque. 38,2 % des personnes ont emprunté auprès des amis et 23,6 % des personnes demandent de l'aide à quelqu'un en cas de besoin d'argent. Concernant les emprunts aux tontines 14,6 % des personnes les font en cas de besoin d'argent.

Nous comprenons par-là que peu des personnes recourent à la banque pour avoir du crédit étant donné que le système bancaire est trop exigeant pour la population ayant une vie financière faible. Ceci fait du système financier informel, un remède de ces agents économiques.

Tableau 8 : Répartition des enquêtés appartenant à une tontine selon l'utilisation des ressources bénéficiées

| Utilisation des ressources | Effectif | Pourcentage (%) |
|----------------------------|------------|-----------------|
| Investissement | 51 | 28,7 |
| Augmentation du capital | 41 | 23 |
| Financement des imprévus | 13 | 7,3 |
| Scolarité des enfants | 42 | 23,6 |
| Survie | 28 | 15,7 |
| Sans réponses | 3 | 1,7 |
| Total | 178 | 100 |

Source : Nos enquêtes sur terrain

La majorité des enquêtés avec 28,7 % des personnes utilisent les fonds bénéficiés à la tontine à faire des petits investissements, à les utiliser pour la survie dans 15,7 % des cas et à payer la scolarité de leurs enfants dans 23,6 % des cas, alors que 23 % des personnes utilisent ces fonds pour augmenter leur capital d'affaire.

5. DISCUSSION

Etant donné que le but poursuivi était de démontrer que le système financier informel est un remède pour les personnes exclues du système financier classique de la ville de Mbujimayi, les résultats obtenus après traitement et analyse des données de notre enquête nous conduisent à ressortir les implications des pratiques financières informelles en général et

en particulier des tontines sur la vie de la population non prise en compte par les banques classiques. Ces implications sont à deux niveaux : au niveau social et au niveau économique.

Au niveau social : Au niveau social, les pratiques financières informelles ont les implications suivantes :

- Elles renforcent la confiance entre ceux qui les pratiquent car elles ont pour fondement la confiance ;
- Elles consolident la solidarité des membres, ce qui fait que le problème de l'un devient le problème de tout le monde ;
- Elles apportent des nouvelles relations et connaissances entre les membres qui ne se connaissaient pas mieux auparavant ;

Par les apports aux membres, ces pratiques aident ces derniers à se stabiliser sur le point de vue social et à se prendre en charge. Ceci est soutenu d'une part par **Guérin I (2005)**, qui souligne que les besoins du crédit de la population sont tel que l'offre de microfinance s'avère bien souvent largement insuffisants. Celle-ci amène la population à trouver d'autres mécanismes d'accès au crédit pour le financement de leur activité, car étant actrice dans l'économie, elle ne peut pas fonctionner sans capitaux nécessaires. Or, une économie sans capitaux est comme un être humain voulant vivre et être en bonne santé sans avoir le sang. Et d'autre part par **Anaclet Kalombo Ntumba (2012)**, qui confirme également que les personnes exclues du système bancaire classique et habitant les villages bénéficient actuellement des services financiers. A travers des institutions qu'elles ont créées et gèrent elles-mêmes, ces personnes sont entrain de développer la culture de l'épargne et du crédit.

Au niveau économique : Les pratiques financières informelles sont un remède pour la population exclue du système financier informel car :

- Bien que le fondement de ces pratiques est la solidarité, elles créent une culture d'épargne dans le chef de leurs membres ;
- Elles sont un des moyens les plus importants dans la récolte de l'épargne ;
- Elles sont des mécanismes d'octroi de crédit à la population (surtout aux membres des associations) que le système bancaire ne sait pas prendre en charge. Ce qui signifie qu'elles sont une source de financement pour la population ;
- Elles génèrent un revenu supplémentaire permettant à la population de tenir face aux dépenses et de faire même un investissement ;

Elles mettent à la disposition de la population de basse classe un certain nombre des services financiers (épargne, prêt, emprunt, etc.) que la banque n'a su lui donner. Ceci est contraire au constat fait par **Ernst et Young (2005)**, qui confirment que le système bancaire connaît parfois une lourdeur dans la procédure d'évaluation des crédits, des longs délais de traitement des demandes de financement, une médiocre qualité des services de base accompagnée d'un accueil mal apprécié par la clientèle et un désintéressement d'autres classes sociales. Or, à chaque classe sociale correspond un besoin d'épargne.

Compte tenu de l'organisation et du fonctionnement des pratiques financières informelles en général et des pratiques tontinières en particulier, les critiques suivantes peuvent être présentées :

- Les services financiers que présentent les pratiques financières informelles à la population sont souvent insignifiants. C'est-à-dire que l'épargne, le prêt et l'emprunt dans le système financier informel sont moins importants ;

- Les fonds issus des pratiques financières informelles ne peuvent pas financer les projets à long terme et les grands projets car le cycle de ces pratiques et l'horizon d'activités économiques dans ces pratiques sont à court terme ;
- Ces pratiques utilisent encore des méthodes traditionnelles dans leur organisation et fonctionnement alors que nous sommes déjà au 21^èsiècle. Ce qui amène les membres de ces associations à se borner qu'à leur mode traditionnel de finance alors qu'il y a mieux à maîtriser aujourd'hui la bourse, les titres financiers, j'en passe ;
- Ces pratiques restent jusqu'en ces jours des pratiques de survie et non des pratiques de grands projets ;

Connues par le système bancaire, ces pratiques sont délaissées et négligées alors qu'elles font partie de la vie économique normale. Ces critiques sont soutenues par **Marcel Tshilenge Ilunga (2004)**, qui affirme que les crédits accordés par le système financier à l'économie sont insuffisants et ne peuvent par conséquent améliorer l'économie nationale.

5. CONCLUSION

Toute population a besoin du financement pour mieux vivre dans une économie donnée. Ce financement lui vient du système financier mis en place qui permet une intermédiation entre les opérateurs à capacité de financement et ceux à besoin de financement. Lorsque cette intermédiation n'est pas inclusive, les personnes exclues se regroupent et créent des mécanismes leurs permettant le transfert des fonds des mains de celles qui en détiennent plus vers celles qui en ont besoin. D'où la pertinence du système financier informel qui se présente comme remède pour les personnes exclues du système financier classique par le fait qu'il les aide à se financer par des pratiques souples et flexibles.

Le Système financier informel comme remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbujimayi n'est pas un thème nouveau car il est rare d'être premier à aborder un thème dans le domaine de recherche scientifique et nous pouvons affirmer que : les pratiques financières informelles sont un remède pour les personnes exclues du système financier classique dans la ville de Mbujimayi

Ces pratiques sont d'une grande importance dans la vie socio-économique de la population car elles prennent en charge les agents économiques exclus des circuits financiers par le système bancaire. En leur offrant des services à caractère bancaire (épargne, prêt, emprunt) ces agents économiques en profitent pour développer leurs activités et mener à bout leurs projets.

Etant donné qu'à chaque étape de la vie correspond un besoin d'épargne, les personnes de la ville de Mbujimayi non prise en charge par le système financier formel crée et développe des mécanismes financiers lui permettant de récolter l'épargne en vue de disposer de fonds nécessaire pour parvenir à une croissance.

6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BODIE Z. et MERTON R., Finance, 3^{ème} éd. Nouveaux horizons, Paris 2011.
2. Cabinet ERNST et YOUNG, l'informel menace les banques en Algérie, Mai 2005.
3. CAVES R. et JONES R., Economie internationale II. Les finances, Armand Colin, 5^{ème} éd., Paris, 1981.

4. CHARMES J., les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel, IRD, Paris.
5. Dictionnaire Le Robert de poche, Paris, 1995.
6. Dictionnaire Petit Larousse illustré, 2009.
7. GUERIN I., les avantages comparatifs de la finance informelle, Juin 2005, inédit.
8. HENRY A., TCHENTE C-M. et GUILLERME-DIEUMEGARD P., tontines et banques au Cameroun – les principes de la société des amis, Ed. Karthala, Paris, 1991.
9. KABATAKAKA B., Economie informelle et analyse relationnelle, thèse de doctorat en philosophie en sciences humaines, Université Laurentienne, 2013.
10. KALOMBO A., microfinance et intermédiation financière au Kasai-Oriental : analyse de l'expérience des caisses villageoises, Mémoire DEA, UOM, 2012.
11. KALOMBO A., cours de gestion des institutions financières congolais, 2^{ème} éd., UOM, Janvier 2014.
12. KAZADI F., cours de comptabilité nationale, UOM, 2012-2013.
13. KIMPIANGA M., le financement du développement par la mobilisation des ressources financières locales : cas des tontines, Presse de l'université libre de Luozi, 2005.
14. LANHA M., le partage du marché formel du crédit entre institutions de microfinance et banques, doctorant au laboratoire d'économie d'Orléans, inédit.
15. LELART M., de la finance informelle à la microfinance. Economie et gestion, Ed. archives contemporaines, AUF, Paris, 2005.
16. LELART M., l'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers, Ed. de Boeck supérieur, Paris, 2002.
17. MBUYI KAMUENA J., cours d'Economie financière, UOM, 2014-2015.
18. Ministère du plan, Plan quinquennal de croissance et de l'emploi 2011-2015, Mbujimayi, 2011.
19. MONTALIEU T., les institutions de micro-crédit : entre promesses et doutes. Quelles pratiques bancaires pour quels effets ? Ed. mondes en développement, 2002.
20. MOUSTAPHA D., pauvreté et sources de financement dans le secteur informel urbain au Bénin, MIMAP, Cotonou, Mars 2003.
21. MUKONKOLE M., cours de gestion financière, UOM, 2012-2013.
22. NTUMBA J., le secteur financier informel et son impact socio-économique dans la ville de Mbujimayi, Mémoire, UOM, 2012.
23. POLLIN J., système financier et croissance, inédit.
24. THILENGE M., le système financier et son impact dans la vie socio-économique de la nation, cas de la RD Congo, Mémoire, UOM, 2004.